

Le premier ministre du pays a refusé catégoriquement de rencontrer les hommes qui travailleront dans le cadre du régime d'assurance frais médicaux. Même le ministre est d'accord. Il sourit.

J'ajouterais avoir lu avec beaucoup d'intérêt le discours du ministre l'autre soir à Hamilton. Même s'il débutait par un mythe, certains points étaient importants, et méritent d'être relevés; mais il contenait aussi des erreurs. Ainsi, il a parlé des 1,200—sauf erreur, c'est le chiffre qu'il a donné; si je me trompe, qu'il me corrige—docteurs immigrés. Il a préféré ne pas dire, cependant, combien de ces médecins sont autorisés à pratiquer au Canada. Il n'a pas mentionné non plus combien d'entre eux ont toutes les qualités requises pour pouvoir pratiquer au Canada. C'est ce que le ministre fédéral a oublié de mentionner. Il a oublié de nous dire combien de ces médecins sont entrés dans le corps médical canadien.

Je voudrais également demander au ministre s'il trouve juste que nous formions les deux tiers seulement du nombre de médecins nécessaires pour soigner les Canadiens. Est-il juste que nous fassions venir des médecins de pays économiquement faibles. Je voudrais qu'il réponde à cette question, car c'est un point qui me tracasse vraiment. Pourquoi devrions-nous attirer les médecins de pays comme l'Inde et le Pakistan, où le niveau de vie est si bas; en Inde par exemple, il n'y a qu'un médecin pour 7,000 habitants, si je ne me trompe.

Je crois que nos facultés de médecine sont parmi les meilleures du monde. Nous ne le cédon's à aucun pays sous ce rapport, je pense. Le niveau des écoles médicales aux États-Unis est très élevé, je l'admets, mais je crois que le nôtre est exceptionnel. Si nous devons admettre des étudiants d'autres pays, qui n'ont pas les qualifications nécessaires, puis les laisser pratiquer sans contrôle, pensons à ce qu'il adviendra de la qualité de la médecine au pays et à ce qui en résultera. Ce sont des questions auxquelles je voudrais obtenir une réponse.

Le ministre a poursuivi en déclarant, et je suis tout à fait d'accord avec lui, que la spécialisation s'est intensifiée rapidement. C'est une déclaration excellente, car elle reflète la situation réelle. Lors de la deuxième guerre mondiale, je crois, le pourcentage des spécialistes était de 20 p. 100. Sauf erreur, le ministre a déclaré, dans son discours à Hamilton, que le taux de ceux qui choisissent de se spécialiser était passé à 50 p. 100. Il a aussi

parlé des superspécialistes et ainsi de suite. J'ose espérer que le ministre verra les ministres provinciaux de la Santé et les représentants des facultés de médecine, afin que l'on puisse mettre carte sur table. S'il est vrai que nous sommes encombrés de spécialistes, quelqu'un devrait le dire et proposer des mesures, car ce sont les Canadiens, somme toute, qui paient la plus grande partie de la note des facultés de médecine. J'en conviens, mais je crois également que le ministre devrait rencontrer les fonctionnaires compétents et reconnaître que les soins médicaux posent un problème et qu'il faut y faire face.

M. le président: A l'ordre, je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est expiré.

Des voix: Continuez.

M. le président: Le comité autorise-t-il le député à poursuivre?

Des voix: D'accord.

M. Munro: Puis-je demander, au député de parler quelques minutes du Conseil de recherches médicales?

• (3.30 p.m.)

M. Rynard: Merci, monsieur le président. Le nœud même de la question est là, et c'est en ce sens que je veux terminer mes remarques. C'est la recherche médicale et le travail dans des domaines connexes qui forment les médecins. Le ministre a approuvé une réduction de la Caisse d'aide à la santé qui permet d'assurer en partie la formation des médecins dont nous avons tellement besoin.

J'ai commencé mon discours en parlant du produit fini, et c'est ce que fait la recherche médicale pour ce qui est de la formation des médecins. Le ministre et le gouvernement ont dit, en fait, que nous avons assez de médecins. Ce doit être leur opinion, ou ils n'auraient pas introduit l'assurance frais médicaux.

Je siégeais à la Chambre, lorsque nous avons créé la caisse de recherche médicale. Nous nous proposons alors de fournir une assistance dans tout le pays. Le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles était à la Chambre à ce moment-là et je me souviens de l'avoir entendu dire que cette caisse d'aide à la santé faciliterait la formation de médecins. C'était une mesure réclamée par le rapport de la Commission Hall. Nous ne formons pas suffisamment de médecins et nous n'en avons